

Contentieux : le club gabonais l'US Bitam sanctionné par la FIFA

Le club gabonais de football de première division, l'US Bitam rattrapé par son passé. Ce club qui a cru bon de brimer les droits d'un footballeur international ivoirien a été rattrapé par la patrouille de la Fédération internationale de Football Association (FIFA).

En effet, il y a quelques semaines, une décision de la FIFA demandait expressément au club gabonais de respecter ses engagements vis-à-vis du joueur Dossogui Kidou Mohamed Coulibaly en lui payant le montant de 1 100 000 FCFA à titre de rémunération exceptionnelle, sous peine de sanction.

Le club gabonais sanctionné après avoir fait la sourde oreille

Face au refus du club gabonais d'exécuter la décision rendue par la FIFA, Mawuli Kwaku AVORGAH, Directeur de la société de management sportif MIG (Mak International Group) a saisi le Président de la Commission de Discipline de la FIFA afin que ce dernier puisse répondre à l'inaction de l'US Bitam. Résultats : le club gabonais l'USB vient d'être lourdement sanctionné d'une interdiction stricte de tout recrutement de nouveaux joueurs par l'instance mondiale du Football.

Le club se voit désormais interdit d'enregistrer de nouveaux joueurs, que ce soit au niveau national ou à l'international, jusqu'au paiement du montant dû. La durée maximale de l'interdiction doit jusqu'à trois périodes d'enregistrement complètes et consécutives.

Cette nouvelle décision de la FIFA va remettre de l'ordre dans le secteur du transfert des footballeurs.